



FOYER RURAL

85590 LES EPESSES

2017

Assurance Responsabilité Civile

Les personnes louant le Foyer Rural sont responsables des dégradations (personnes ou biens) qui pourraient en résulter.

Elles doivent avoir souscrit une responsabilité civile qui puisse les garantir contre les dégradations (matériel, bâtiment) ou atteinte aux personnes (accidents, blessures) qui découleraient de la location et de l'utilisation de la salle du Foyer Rural.

Merci de vérifier votre contrat.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur être en possession d'une assurance responsabilité civile me donnant garantie pour l'utilisation de salle publique, en l'occurrence le Foyer Rural des Epesses, et me protégeant pour toute dégradation qu'elle soit accidentelle ou matérielle.

Les Epesses le

Signature :